

# Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **34 (1988)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.





## canton d'appenzell

Droit de vote pour les femmes en Appenzell :  
patience

Les deux demi-cantons d'Appenzell sont les seuls à ne pas encore accorder le droit de vote aux femmes sur le plan cantonal. Alors que rien ne bouge dans les Rhodes intérieures, des travaux sont en cours depuis quelques années dans les Rhodes extérieures. Une commission a été mise sur pied en 1987, un rapport sur les modalités de l'introduction du droit de vote pour les femmes devrait être présenté dans six mois.

L'égalité civique sera à l'ordre du jour de la Landsgemeinde de 1989, pour la sixième fois en vingt ans. La décision définitive pourrait être prise en 1990, a précisé à Herisau le conseiller d'Etat Hans Höhener, membre de la commission.

Une commission de 27 membres, dont dix femmes, est chargée depuis juin dernier d'examiner toutes les possibilités et les conséquences de l'introduction du droit de vote pour les femmes sur le plan cantonal. (Il est déjà acquis sur le plan communal, contrairement aux Rhodes intérieures). Le maintien ou non de la Landsgemeinde est une des questions centrales. Lors d'une votation consultative menée en automne 1986, 56,6 % des Appenzellois et Appenzelloises s'étaient prononcés en faveur de l'égalité civique. Une large majorité était également favorable à la Landsgemeinde.

Il y a deux semaines, un recours de droit public a été déposé par 54 Appenzelloises et la section cantonale de l'Alliance des Indépendants, demandant une répétition des élections au Conseil des Etats, les femmes étant là aussi exclues. Pour le conseiller d'Etat Hans Höhener, membre de la commission, ce recours ne va pas influencer les travaux de la commission. En accord avec les jugements précédents, le Tribunal fédéral ne pourra certainement pas donner suite au recours, a déclaré M. Höhener.



## canton d'argovie

### 50<sup>e</sup> anniversaire de la « Journée du timbre »

Le cinquantième anniversaire de la « Journée du timbre » a été célébré en présence de représentants des PTT et des philatélistes,

dans le cadre de l'exposition philatélique de Zurzach (AG). A cette occasion, les PTT ont émis un timbre spécial de 50 centimes.

La « Journée du timbre » est organisée chaque année par une société philatélique. La société philatélique de Zurzach, qui fête elle-même ses 40 ans d'existence, a été choisie cette année pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la « Journée du timbre ». L'exposition accueille pour la première fois en Suisse une précieuse et importante collection de timbres des Balkans, présentée par la société philatélique « Arge Balkan », qui fête ses 10 ans d'existence.

Il existe en Suisse 140 sociétés philatéliques appartenant à l'Union des sociétés philatéliques suisses, qui fait elle-même partie de la Fédération internationale de philatélie. L'exposition de Zurzach (AG), richement dotée, comporte quelque cent collections, dont un tiers est réservé aux jeunes exposants philatéliques. Une bourse aux timbres et d'autres attractions complètent cette exposition attendue par les philatélistes de toute la Suisse et de l'Allemagne fédérale voisine.



## canton de berne

### Jean Clivaz directeur général des PTT

Le conseiller national socialiste Jean Clivaz, président de la Fédération suisse des cheminots a pris la succession de Guido Nobel à la direction générale des PTT. La désignation de Jean Clivaz était intervenue en avril après une valse-hésitation. Il devrait quitter ses fonctions dans trois ans déjà, car il aura alors atteint l'âge de la retraite.

La direction générale des PTT est composée de trois personnes. Les deux autres directeurs sont Hans-Werner Binz (PDC) et Rudolf Trachsel (Radical).

Traditionnellement, elle est formée de deux Suisses alémaniques et d'un Romand, représentant les trois principaux partis gouvernementaux. Ainsi, lors du retrait de Guido Nobel, il fallait trouver un candidat socialiste romand.

Les candidats ne se pressant pas au portillon, certains ne plaisant pas au Conseil fédéral, il fut même question de désigner un Alémanique comme nouveau directeur général des PTT. Il fallut l'engagement du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz et du chef du Département des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) Léon

Schlumpf pour trouver un candidat romand. Jean Clivaz avait un handicap : son âge. Dans trois ans, il aura 65 ans, tout comme Hans-Werner Binz. Cela pourrait être une occasion de redistribuer les cartes au sein de la direction générale.

C'est le secrétaire syndical Charly Pasche, qui a été nommé à la tête de la Fédération suisse des cheminots pour succéder à Jean Clivaz.

### Restaurants « sans cuisine » : extension en Suisse

Tendance nouvelle sur le marché suisse de la restauration : les restaurants « sans cuisine » et sans congélateur se multiplient. Déjà, dans trois « Marché » Mövenpick et dans le restaurant Manora Jura, à Berne, la nourriture est exposée et préparée devant le client et les produits surgelés sont bannis (sauf les glaces). Un nouveau « Marché » sera ouvert en novembre à Genève et, d'ici une année, les quatre autres unités des Restaurants Manora SA seront adaptées à la nouvelle formule.

La formule « sans cuisine » (aux arrières) et sans congélateur séduit de plus en plus de consommateurs, indique-t-on chez Mövenpick et chez Manora. Le client consomme des produits frais, apprêtés devant lui, dans un cadre plus attrayant qu'une cafétéria et à un prix raisonnable. Autre atout de taille : la rapidité du service.

Le restaurateur, lui, se « profile » avec une offre nouvelle sur un marché difficile et bénéficie d'une bonne rotation de la clientèle. L'abandon du surgelé et la préparation des mets devant le client responsabilisent le personnel. Tout cela avec peu d'investissements de départ (pas de frigos et de machineries de cuisine). « Ce genre de restauration est appelé à se développer. N'importe quel privé peut l'appliquer à une échelle plus réduite », indique un porte-parole des Restaurants Manora SA.

Après le Manora Jura, ouvert en juillet à Berne, les quatre autres restaurants indépendants Manora (deux à Genève, un à Lausanne et un à Coire) seront convertis d'ici environ une année à la méthode du « sans cuisine ».

Mövenpick a ouvert en novembre à Genève/Cointrin, dans le nouveau centre d'affaires ICC, un restaurant « Marché » de plus de 300 places, basé sur une formule comparable. Il s'agira du premier « Marché » qui, au contraire des unités de Niederurnen (GL), Neuenkirch (LU) et Bellinzzone-Nord (TI), ouvertes en 1986, ne sera pas un restaurant. Un restaurant supplémentaire sera ouvert à Maienfeld (GR) au printemps 1989.



Outre les cinq « Marché » que comptera la RFA à la fin de cette année, on trouve des restaurants basés sur un concept comparable notamment dans l'Est de la France et en Italie, déclare un porte-parole de Manora. Mais « les plus grandes chaînes européennes (plus de 100 cafeterias) n'ont pas encore pris le virage », ajoute-t-il.

Mövenpick réalise en Suisse un chiffre d'affaires de 336 mio. de frs avec ses 37 restaurants traditionnels. Les ventes des 16 restaurants standardisés (Silberkugel, Cindy) s'élèvent à 40 mio. et celles des 15 restaurantes à 67 mio. Les restaurants Mövenpick emploient 2 850 personnes en Suisse (2 450 en RFA).

Filiale de Maus Frères, à Genève, les Restaurants Manora SA, qui occupent plus de 300 personnes, observent la même discrétion que le groupe genevois en matière de résultats financiers. Selon la Schweizerische Handelszeitung, le groupe Maus aurait réalisé en Suisse en 1986, avec ses 69 magasins (Jumbo, Placette, Vilan, Manor, etc.), un chiffre d'affaires de 1,9 mrd. de frs., ce qui le placerait au troisième rang dans le commerce de détail derrière Migros et Coop.

## canton de fribourg

### Prix littéraire 1987 de Fribourg : deux Romands et un Alémanique récompensés

Le prix littéraire d'encouragement 1987 de l'Etat de Fribourg a été décerné à trois jeunes écrivains, deux Romands et un Alémanique. D'un montant de 2 000 francs, chacune des récompenses est accompagnée d'une aide à l'édition de l'œuvre distinguée.

Les lauréats sont Jean-Dominique Humbert de La Roche, le fils du célèbre grammairien Jean Humbert, pour son recueil de poèmes « L'Exilée » suivi de « Les éphémères », Christiane Torche d'Estavayer-le-Lac pour son manuscrit de poèmes et nouvelles « Les yeux de soie » et enfin Armin Schöni pour son texte en schwyzertuetsch « Was het mü andersch wele », un récit de souvenirs d'une enfance en Haute-Singine.

Le prix d'encouragement de l'Etat de Fribourg a été créé en 1983. Il est attribué tous les deux ans. Lors de la remise des prix, le chef du Département fribourgeois de l'Instruction publique et des affaires culturelles, Marius Cottier, a souligné la volonté du canton de récompenser des jeunes écrivains et, par ce prix, de les « encourager à vivre pour écrire ».



## canton de genève

### Proche fin d'exil pour l'ex-reine Marie-José

L'ex-reine d'Italie Marie-José pourrait être

autorisée à revenir dans son pays, après 42 ans d'exil, selon un avis formulé par le Conseil d'Etat Italien réuni en séance plénière, a-t-on appris de source bien informée. Agée de 81 ans, la reine Marie-José vit en exil en Suisse.

Elle avait dû quitter l'Italie à la suite du référendum de 1945 restaurant la République. Son mari Umberto II n'avait régné qu'un mois - le mois de mai -, entre l'abdication de son père Victor Emmanuel III et le résultat (contesté par les monarchistes) de la consultation populaire.

Admirée pour sa culture, son intelligence, Marie-José, une Saxe Cobourg, s'était distinguée durant l'ère fasciste par son indépendance vis-à-vis du « régime », fréquentant notamment des intellectuels notoirement frondeurs.

Longtemps après la guerre, la presse à grand tirage continua à publier des photographies de la famille royale, l'ex-reine et ses quatre enfants (Maria Pia, Maria Gabriella, Vittorio Emanuele, Maria Béatrice), et à raconter leurs aventures sentimentales.

La Constitution italienne interdit le retour en Italie des ex-rois d'Italie, de leurs épouses et de leurs descendants mâles. Le Conseil d'Etat s'est prononcé, outre l'autorisation pour un retour de l'ex-reine, pour que le Parlement modifie éventuellement ces dispositions de la Constitution.



## canton de neuchâtel

### Lorsque le Val-de-Travers se redécouvre

Les indices sont encore minces. Pourtant ils sont là. Et surtout, ils sont divers. Plusieurs nouvelles entreprises actives dans la chimie, la micro-électronique se sont récemment installées, soit à Couvet dans une usine-relais, soit à Fleurier.

Les hôteliers (200 lits) font dans la rénovation. Des quartiers nouveaux de villas, d'habitats groupés se construisent un peu partout. Les naissances accusent un boum. L'offre touristique se diversifie : dernière réalisation, l'ouverture au public des mines d'asphalte de Travers. Des projets sortent des dossiers, tel le futur centre sportif de Couvet. Bref, le Val-de-Travers avec ses 11 500 habitants recommence à croire à son avenir. La preuve, les jeunes qui partaient faute de travail, reviennent.

Le Val-de-Travers, avec son environnement étonnamment bien préservé, a longtemps accepté passivement sa condition de région de passage. Chaque village, de part en part de la route qui relie Neuchâtel à Pontarlier, préférait plutôt vivre replié sur lui-même. Il y avait Dubied, Tornos, Ebauches pour le travail, de nombreuses sociétés locales pour les divertissements, le Creux-du-Van et les Gor-

ges de l'Areuse pour quelques touristes et des bringues entre chaque village. Tout cela suffisait amplement à remplir une vie et la chronique. Jusqu'à la crise économique.

Alors, les années faites d'incertitude succédèrent aux années d'incertitude. Trop dépendant, le Val-de-Travers s'est retrouvé au tapis. Ses habitants s'en allèrent en masse. Aujourd'hui, le tissu économique a de plus en plus tendance à se diversifier. L'optimisme reprend le dessus. Avec des preuves tangibles : installations d'entreprises dans l'usine-relais de Couvet d'une surface de quelque 5 300 m<sup>2</sup>, ainsi totalement occupée ; développement, arrivées et créations d'autres entreprises à Couvet encore et à Fleurier principalement. Les activités développées sont nouvelles : produits chimiques, accessoires de voitures, injection plastique, micro-électronique. Certes, le chômage n'a pas encore disparu. Il touche encore quelque 130 à 150 personnes sur une population active de plus de 5 000 personnes. Mais l'arrivée de nouvelles entreprises a décrispé la situation.

Et puis, le Val-de-Travers a découvert qu'il avait des choses à montrer. L'exposition suisse de sculpture en plein air en 85 à Môtiers a en quelque sorte servi de révélateur. Le Val-de-Travers s'est rendu compte par le biais de regards extérieurs qu'il pouvait exister autrement. Du coup, les réalisations touristiques fleurissent : mise en service d'un vieux train à vapeur entre St-Sulpice et Travers, ouverture au public des mines d'asphalte - uniques en Europe - épuisées de Travers, réaménagement du belvédère, du Chapeau de Napoléon à Fleurier. Ce printemps, Môtiers a accueilli le festival du Cartel des Théâtres amateurs.

Et les projets ne manquent pas. Antoine Grandjean, dynamique secrétaire de la région Val-de-Travers mijote la parution de nouveaux guides à l'usage de cyclistes et des coureurs, pensés dans une optique plus concrète que ce qui s'est fait jusqu'ici pour les parcours pédestres et le ski de fond. C'est que la région a incontestablement des atouts à faire valoir au niveau de la beauté de ses paysages.

Tout ce potentiel méritait d'être clairement mentionné. C'est désormais chose faite avec la pose récente de premiers panneaux touristiques. Plus question désormais de chercher désespérément les gorges de l'Areuse, c'est indiqué. Dans le même temps, les hôteliers ont fait un effort de modernisation. Sur les 200 lits recensés dans la région, 100 ont déjà été équipés comme il se doit. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Le Val-de-Travers, ancien fief de l'entreprise Dubied à Couvet et de l'horlogerie à Fleurier, se relève après dix années sombres. (Article reçu avant la catastrophe Dubied).

### FAN : nouveau magazine et journal pour enfants

L'éditeur de La Feuille d'Avis de Neuchâtel (FAN), M. Fabien Wofffrath a présenté fin



octobre à Neuchâtel, deux nouvelles publications. Il s'agit du « Journal des enfants » et d'un nouveau supplément hebdomadaire « Magazine-Fan-L'Express ». Ces deux suppléments sont réalisés en étroite collaboration avec d'autres publications : le groupe du quotidien l'Alsace avec siège à Mulhouse pour le « Journal des enfants » et « Le Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » pour le Magazine.

Outre des programmes radio-tv très complets, Magazine Fan-L'Express est orienté vers les loisirs, la détente, la découverte. La partie rédactionnelle : enquêtes, interviews, rubrique philatélique et autres est assurée par une équipe de journalistes appartenant aux deux journaux avec un poids prépondérant pour Le Nouvelliste dans une première phase. La publication de ce premier supplément qui remplacera les programmes radio-tv hebdomadaires traditionnels de la FAN est prévue pour le samedi.

Cette réalisation est le fruit d'une étroite collaboration entre deux des plus importants quotidiens régionaux de Suisse romande. Ce nouveau supplément sera d'ailleurs composé et imprimé à Sion. Les deux éditeurs neuchâtelois et valaisans n'excluent pas une extension à d'autres journaux, notamment La Liberté de Fribourg. Comportant 32 pages demi-format, imprimé en offset, avec des quadrichromies sur 12 à 16 pages ce nouveau magazine s'adresse en priorité à un public allant de 15 à 40 ans. Il sera tiré à 88 000 exemplaires.

Magazine Fan-L'Express, abondamment coloré et illustré préfigure dans son format la nouvelle FAN dont la sortie est prévue pour le milieu de 88.

L'autre nouveauté concerne la publication hebdomadaire du « Journal des Enfants » encarté dans un premier temps dans la FAN puis qui devrait être vendu sur abonnement ou au numéro. Ce journal n'a rien à voir avec les magazines illustrés destinés aux enfants. Lancé il y a 3 ans en France, il tire actuellement à 50 000 exemplaires et couvre 8 zones. En Suisse, c'est une première. Ses atouts : traiter tous les domaines de l'information dans un langage clair, précis, sans jugement. Il vise les enfants âgés de 8 à 14 ans.

### **Tunnel sous la Vue-des-Alpes premiers travaux d'aménagement**

Les premiers travaux d'aménagement du tunnel sous la Vue-des-Alpes ont débuté dans le secteur de Malvilliers, au Val-de-Ruz, en présence de nombreuses personnalités invitées. Evalués à quelque 400 millions de fr, ces travaux se prolongeront durant 8 ans. Au bout du compte Neuchâtel aura réalisé une liaison routière de 12 km de long qui comprendra entre autres 3 tunnels et 2 tranchées couvertes.

« Nous entrons aujourd'hui dans une phase historique » a notamment déclaré M. André Brandt, conseiller d'Etat, chef du départe-

ment des travaux publics. Qualifiant ce projet « d'essentiel pour le canton » M. Brandt n'a pas caché par ailleurs à la population du Val-de-Ruz qu'elle aurait à subir « quelques inconvénients ». « Vous aurez des difficultés » a-t-il déclaré.

Les travaux commencés à Malvilliers font partie d'un programme cadre. Divisé en 5 sections ce programme prévoit des travaux parallèles dès 1988. A terme, la réalisation du tunnel sous La Vue-des-Alpes devrait améliorer la sécurité routière et assumer le rôle de trait d'union entre le haut et le bas du canton.



## **canton de st gall**

### **Un groupe allemand ouvre une maison de retraite à St Gall**

Après les Américains et les cliniques privées, les Allemands viennent investir en Suisse dans le domaine médico-social. Le groupe ouest-allemand Dussmann, exploitant de nombreux logements pour personnes âgées, ouvrira en octobre 1988 à St-Gall la première « résidence » pour « seniors ». Le complexe « Kursana », au centre ville, comprend 72 appartements et sept unités de soins équipées de 12 lits. Au total, une centaine de personnes pourront y résider, a précisé le groupe allemand. D'autres projets sont en gestation.

Responsable de ce premier type de résidence en Suisse, Kursana Residenz AG appartient au groupe ouest-allemand Dussmann, dont le siège est à Munich. Le groupe - chiffre d'affaires de 450 mio de frs - s'est développé dans les domaines de l'hygiène clinique, des soins, de l'économie domestique et des services de sécurité et de nettoyage. En RFA, le groupe compte 23 complexes de logements pour plus de 4 600 retraités.

Le complexe comprendra, outre les appartements, un restaurant et des salles collectives, ainsi qu'une galerie marchande, un cabinet médical et une section de thérapie. De quoi répondre à tous les besoins des pensionnaires qui viendront y passer leur troisième tranche de vie. Les prix de la pension s'étaleront de 2 600 à 4 000 francs, suivant les prestations, et comprendront l'aide individuelle sporadique, les repas de midi et un service hebdomadaire de nettoyage.

Nous travaillons contre la mise en ghetto des personnes âgées, déclare encore le promoteur de maison de retraite de St-Gall. Dans des logements de 1 pièce et demie à 3 pièces, chaque pensionnaire pourra composer son propre style de vie à partir des services proposés, en particulier les soins donnés chez lui.

On compte sur l'engagement et l'initiative des pensionnaires pour qu'ils organisent

eux-même des activités dans le cadre de l'établissement, comme des soirées théâtrales, des expositions ou des lectures. Les services médicaux et de physiothérapie tout comme les boutiques et les manifestations publiques seront accessibles au reste de la population. 40 personnes seront employées dans l'établissement.

Bien sûr, des maisons de retraite répondant à des impératifs de rentabilité ne sont pas nouvelles en Suisse. Leur multiplication provoque des critiques et des oppositions dans l'opinion publique. Ainsi, l'hebdomadaire alémanique « Beobachter » parle dans son dernier numéro d'« affaires faites avec la solitude des vieux », de promesses publicitaires creuses quant aux soins, de carences d'hygiène, de prix exagérés des pensions et de lacunes dans le contrôle de l'Etat.

Le directeur commercial de la résidence Kursana SA à St Gall déplore que la Suisse ne dispose pas de loi appropriée. Il assure que sa résidence garantit des soins gériatriques irréprochables. Le fait que plus de 95 % des pensionnaires décèdent à la résidence prouve que l'on ne peut pas simplement rejeter des gens qui ont grandement besoin de soins appropriés. La direction se demande en outre si elle ne pourrait pas coopérer à la création d'un centre de formation gériatrique en Suisse.



## **canton du tessin**

### **Une histoire tessinoise : splendeurs et misères du Palace** par Werner Herger

Qu'y a-t-il de commun entre un couvent franciscain et un entrepreneur failli, entre les plus belles fresques de la Renaissance de Suisse et un hôtel de luxe tombé en désuétude, entre des héritiers à couteaux tirés et le maire de Lugano, entre des ventes aux enchères et le maire de Bissonne ? Un nom, celui du Palace ou une histoire tessinoise...

Une longue histoire, celle du Palace, qui commence le 30 juin 1848 lorsque le gouvernement radical tessinois décide de fermer quelques couvents dont celui « Degli Angiolì » de Lugano. Dans les années 1852 à 1854 un hôtel est construit à la place du vieux monastère franciscain : c'est le prestigieux Palace de Lugano, sis dans une position enchanteresse tout au bord du lac et qui, dans ses années de gloire, avec ses 200 lits, accueille la crème de la société, personnalités de tous bords et têtes couronnées.

L'ouverture de cet établissement de luxe marque également le début du tourisme à Lugano dont le visage va dès lors radicalement se modifier. L'imposante bâtisse dans laquelle a été intégrée une partie de l'ancien couvent, jouxte avec l'église de « Santa Maria degli Angiolì » (Sainte Marie des



Anges). Il apparaît tout de suite que le mur de l'église n'est pas en mesure de soutenir la lourde construction attenante : c'est le début d'une longue série de travaux pas encore terminés aujourd'hui.

Construite à côté du couvent en 1499, l'église s'enorgueillit de prestigieuses fresques de la Renaissance, peintes par l'élève de Leonardo da Vinci, Bernardini Luini. Suite à la pression exercée sur ses murs par l'hôtel, de nombreuses fissures ont fait leur apparition durant ces dernières années et la « Crucifixion » ainsi que la « Sainte Cène » ont subi certains dégâts. Longtemps négligée par le canton, la protection de l'église et des fresques qu'elle contient est désormais étroitement liée au destin du Palace.

L'hôtel qui contribue à la renommée de la Lugano touristique et mondaine doit subitement fermer ses portes en 1969 : les services de l'hygiène ont constaté que les infrastructures du Palace ne répondent plus aux normes en vigueur. La discorde se crée entre les nombreux héritiers et l'hôtel reste fermé des années durant : à l'intérieur, les meubles et les tapis précieux se détériorent et le vaste parc se transforme en une jungle. Des bruits font état de fantômes, peut-être ceux des hôtes de l'époque faste. Le Palace est désormais le symbole de la fin d'une époque.

Les années 1976 à 1978 marquent le début des ventes aux enchères mais les acheteurs restent prudemment dans l'ombre. Avec la troisième vente naissent des polémiques qui vont se prolonger des années durant. La ville de Lugano guigne le Palace pour lequel elle est prête à déboursier la somme de 10,5 millions de francs. Offre contrée par celle de l'entrepreneur tessinois Giorgio Gianola qui acquiert l'hôtel et son parc pour 12,6 millions de francs. En 1976 toutefois, le prix proposé était de 17,5 millions de francs.

Dès lors, l'histoire du Palace devient un feuilleton à rebondissements multiples : Gianola désire transformer l'ancien hôtel en complexe immobilier avec deux immeubles et un parking construits dans le parc. Cependant la partie qui date du 15<sup>e</sup> siècle et qui appartenait à l'ancien monastère capucin est protégée et doit donc être conservée.

La rumeur court dès lors que l'achat de l'hôtel et les travaux de rénovation ont été financés par des capitaux étrangers et que, ce faisant, Gianola aurait contrevenu à la loi Friedrich. Au début de 1985, les autorités fédérales, désireuses d'éclaircir cette affaire, bloquent les travaux de restructuration, alors que les autorités communales laissent faire. Les travaux se poursuivent donc au Palace et les fresques de l'église attenante sont désormais en danger. Le holà toutefois est bientôt mis à la rénovation : Gianola doit attendre que la lumière soit faite sur la provenance des capitaux investis dans l'affaire.

Le feuilleton Palace coûte sa place, à la tête du dicastère des travaux publics de Lugano, à l'architecte Giorgio Giudici, maire radical de la ville : Giudici a été, en son temps, con-

seiller technique de l'entrepreneur contesté. Dans cette affaire, il perd son dicastère et une mutation est effectuée entre les différents directeurs de départements.

Le soudain déclin de Giorgio Gianola est causé par une facture pendante de 7 000 francs qui n'a pas été réglée à temps et a déclenché le processus de poursuite et faillite et est le prélude à une mise en faillite d'envergure. Le recours de l'entrepreneur auprès du Tribunal fédéral est rejeté et, en février dernier, les quelque 300 créanciers de « l'empereur » Gianola se réunissent pour une première assemblée qui révèle un actif de quelque 85 millions de francs contre un passif de 109 millions.

Seuls les biens personnels de Giorgio Gianola, indépendamment des nombreuses sociétés qu'il administre, sont mis en faillite. Le Palace en fait partie et son avenir est à nouveau hypothéqué. Giorgio Gianola toutefois ne perd rien de sa faconde et espère parvenir à un concordat.

La position de Giorgio Gianola en tant que maire de la petite localité de Bissone, au bord du lac de Lugano, est toutefois plus délicate : le « sindaco » doit en effet à la commune qu'il administre, la coquette somme de 300 000 francs représentant des arriérés d'impôts. La majorité des conseillers communaux de la localité, dont les radicaux (son parti), souhaitent désormais sa démission et, en signe de protestation, s'abstiennent à deux reprises d'assister à la séance du conseil communal, renvoyée parce que le quorum n'est pas atteint. Pour une grande partie du Conseil communal, la position du maire Gianola est « moralement et objectivement inacceptable ».

Gianola pourtant ne renonce pas malgré la crise qui s'est créée au sein du Conseil communal de Bissone et qui amène à la nomination d'une commission d'enquête désignée par le canton. Giorgio Gianola restera-t-il maire de Bissone et maître des destinées du Palace ? La question reste ouverte. L'histoire des splendeurs et misères du Palace est loin d'être terminée et les fantômes s'agitent de plus belle parmi les pierres du vieil hôtel.

#### L'hiver à Lugano

Jusqu'au 27 mars 1988 Lugano propose à nouveau le forfait d'une semaine « Hiver à Lugano » à des prix fort avantageux, c'est-à-dire à partir de frs. 196.- pour 7 nuitées avec petit déjeuner et frs. 273.- pour la demi-pension.

En plus, cet arrangement qui inclut 7 différentes catégories d'hôtel, comprend de nombreuses prestations tels qu'un apéritif de bienvenue, une entrée libre à deux piscines couvertes, une entrée au Musée de Villa Ciani (fermé du 21 décembre 1987 au 6 janvier 1988), une entrée à prix réduit aux concerts de la Radio de la Suisse Italienne, un tour de ville avec Danzas à prix réduit, une entrée dans un dancing et surtout le libre parcours sur les bateaux de la Société de

Navigation du Lac de Lugano, sur le chemin de fer Lugano-Ponte Tresa, les autobus pour Tesserete et Sonvico, sur le funiculaire du Monte Brè (fermé toutefois en janvier), le télésiège du Monte Lema (en fonction samedi et dimanche) et le funiculaire du Monte San Salvatore (fermé de mi-novembre à mi-mars).

Bien qu'en hiver Lugano jouisse d'un climat très doux, l'on peut aussi skier et plus précisément au Monte Lema (m 1624) et au Monte Tamaro (m 1650). Dans ce dernier centre l'on organise aussi des cours de ski spéciaux pour adultes et enfants.

Le dépliant de ce forfait renseigne également sur les prix des cartes journalières sur les remontées mécaniques ainsi que sur les plus importantes manifestations prévues à Lugano. (onst - Lugano)



## canton du valais

#### Zermatt fête le 5 millionième passagers de son « métro alpin »

La station de Zermatt a fêté le 5 millionième passagers du funiculaire « Sunnegga-express » baptisé également « métro alpin ». Le hasard a favorisé une touriste allemande Mme Christina Fritz, de Coburg (RFA) qui skiait pour la première fois de sa vie dans les alpes suisses. La skieuse fut fêtée, fleurie et a reçu des mains de Daniel Lauber, président de Zermatt, et conseiller aux états, une channe valaisanne et autres cadeaux.

Le « métro de Zermatt » a été construit en 1980 au prix de 26 millions de francs. Il est totalement souterrain. Il transporte 2 500 personnes à l'heure. Cette réalisation avait suscité des remous lors de la mise à l'enquête du projet. L'avenir devait donner raison aux promoteurs sur le plan de l'écologie et sur celui de la rentabilité.

#### Voyage dans les entrailles du Valais

C'est un véritable voyage dans les entrailles de la terre, jusqu'aux racines mêmes des Alpes, que près de cent chercheurs, géologues, techniciens, chauffeurs, étudiants et militaires ont accompli en septembre en Valais dans le cadre du programme dit « Exploration du soubassement géologique de la Suisse ».

Ce programme fait partie des opérations multiples déclenchées par le Fonds national suisse. Pas moins de dix millions de francs sont investis à cet effet. Les responsables de cette opération qui va s'étendre des contreforts du Rawyl jusqu'à Zermatt et Arolla « interrogent la terre » en lui envoyant des ondes jusqu'à 50 km. de profondeur et cela au moyen de camions-vibrateurs ou d'explo-



sifs. C'est la méthode dite de « sismique-réflexion ». Les résultats sont quotidiennement acheminés sur des banques de données et seront analysés en détail ensuite à des fins diverses. Elles pourront aussi bien servir aux scientifiques purs qu'aux spécialistes des tremblements de terre ou des déchets radioactifs.

Les renseignements fournis porteront tout d'abord sur l'étendue des « racines » des Alpes : elles montrent leurs pointes à 4 000 mètres d'altitude mais sont incrustées dans la terre à des dizaines de kilomètres. Ils fourniront des données sur les secousses sismiques, et indirectement sur la nature des soubassements. On peut noter en passant que les Alpes grandissent encore de plusieurs millimètres par an.

L'opération en pays valaisan a commencé dans le secteur de Zeuzier où se trouve « le barrage qui bouge » et où les travaux du Rawyl furent suspendus pour des raisons géologiques précisément. Selon les hommes interrogés sur place, on estime entre trente et cinquante le nombre de tremblements de terre par année dans la région de Zeuzier, des tremblements si faibles qu'ils ne peuvent en aucun cas, à vue humaine, être source de sérieuses inquiétudes.

Le procédé utilisé consiste à étendre dans la nature soit à travers champs, rochers, vignes, routes, tunnels plusieurs dizaines de kilomètres de câbles reliés à environ 300 ordinateurs et à des milliers de géophones plantés dans le sol, des appareils qui vont recueillir les échos que la terre renvoie à la suite des vibrations données. Tout cela vers un camion-labo où les renseignements sont retranscrits sur bande pour être analysés ensuite en détail. Les explosifs dont le poids peut aller jusqu'à 50 kilos sont transportés par voie des airs dans la montagne au moyen d'hélicoptères de l'armée. On les fait sauter dans des trous creusés à plus de vingt mètres dans le sol. Les hommes qui travaillent actuellement en Valais ont œuvré au Cap Nord et même en plein Sahara pour tenter de découvrir des gisements de pétrole. Ils ont même placé leurs camion-vibrateurs sous la tour Eiffel et sous l'Arc de Triomphe pour connaître les soubassements de Paris.

La campagne scientifique qui s'est déroulée en Valais n'est en fait qu'une escale des chercheurs sur le continent européen sur un axe allant du Cap Nord en Norvège jusqu'aux confins de la Méditerranée.

Six stations « d'écoute de la terre » ont été disposées autour du lac de Zeuzier, des stations qui ont même enregistré de petits tremblements de terre. Des échos sont parvenus aux savants d'une profondeur de plus de 50 km. C'est une véritable cartographie du ventre du Valais que l'équipe du Fonds national a réalisée. Tous les renseignements seront traités par ordinateurs pour être publiés dans plusieurs mois à des fins théoriques et pratiques.

LIBERTÉ  
ET  
PATRIE

## canton de vaud

### Décès du graveur et peintre vaudois Pierre Aubert

Le graveur et peintre vaudois Pierre Aubert est décédé à l'âge de 77 ans, a annoncé la Radio Suisse Romande. Pierre Aubert avait notamment obtenu le Grand prix 1985 du Salon d'Hiver de Paris. Né le 30 avril 1910 dans la ferme familiale « Les Mollards » située à proximité de la route du Marchairuz dans la Vallée de Joux, il s'engage en bonne partie en autodidacte dans la voie artistique. Ces gravures sur bois, ses peintures et ses aquarelles lui valent progressivement une notoriété au-delà des frontières. Les nombreuses expositions en Suisse alternent avec des présentations dans les galeries et salons parisiens. Le 29 avril 1985, le 75<sup>e</sup> Salon d'Hiver de Paris lui décerne son Grand prix pour deux gravures : Dent de Vaulion et Fribourg-Porte du Chat. Son style, rebelle à toute mode, en a fait un des graveurs qui a marqué la xylographie actuelle.

### Forum 87 à l'EPF de Lausanne

Durant deux jours, les 12 et 13 novembre 1987, près de 200 représentants d'industries suisses et françaises et autant de futurs ingénieurs de l'EPFL se sont retrouvés à l'EPFL pour apprendre à se mieux connaître et à envisager, par des entretiens personnels, leurs futures relations employeurs/employés.

### Les étudiants les plus entrepreneurs

Durant cette manifestation, on a aussi attribué le Prix Bossard Consultants destiné à récompenser les étudiants les plus entrepreneurs. La palme « entrepreneur de la volée » (fr. 3'000.-) a été décernée à Serge Dougoud, diplômant en mécanique, pour son activité exceptionnelle dans l'animation de l'Ecole et son activité dans la Junior Entreprise (entreprise des étudiants de l'EPFL) dont il est actuellement le président. Le deuxième prix (fr. 2'000.-) est revenu à Marc Dikotter, diplômant en informatique, pour son rôle essentiel dans la création de Satellite (Club des étudiants et point de rencontre connu à l'EPFL depuis plusieurs années). Enfin, Frédéric Semet, diplômant en mathématiques, a obtenu le troisième prix (fr. 1'000.-) pour sa participation à la création d'INGECOM-Lausanne, qui unit étudiants ingénieurs et étudiants en sciences économiques pour la réalisation de mandats industriels. (C.C.)

*Signalons à nos lecteurs que S. Dougoud, est le fils de Maurice Dougoud, Suisse de Paris retourné dans notre pays. Toutes nos félicitations.*  
Réd.

### L'avenir du vacherin reprise de la production la saison prochaine ?

« Il a été convenu de tout mettre en œuvre pour rétablir la production du vacherin Mont-d'Or, si possible pour la saison 1988-1989 » : c'est la conclusion d'une réunion tenue à Berne-Liebefeld, sur l'initiative de la Station fédérale de recherches laitières, pour discuter de l'ensemble des problèmes liés à la fabrication de ce fromage à pâte molle dont l'existence est menacée par la bactérie « listeria ».

Dans un communiqué, la Station écrit que l'analyse de la situation a été faite en présence d'un délégué de l'Etat de Vaud, du chimiste cantonal, de représentants des milieux scientifiques concernés (Station fédérale de recherches laitières. Centre hospitalier universitaire vaudois), de l'épidémiologiste de l'Office fédéral de la santé publique, du gérant de la Centrale vaudoise du vacherin Mont-d'Or et de représentants des fabricants et des affineurs.

Des groupes de travail ont été formés et leurs tâches définies. La coordination de leurs travaux incombe à la Station du Liebefeld.

Les fabricants suisses de fromages à pâte molle se tournent avec impatience vers l'Office fédéral de la santé publique et la Station fédérale de recherches laitières et attendent les résultats des travaux scientifiques. Ils ont déjà subi une baisse de commandes de 35 % et la situation continue de s'aggraver.

Pour que les consommateurs retrouvent confiance, il leur faut des faits irréfutables, disent les fabricants, qui reprochent à l'Office fédéral de la santé publique une information insuffisante. MM. Werner Nobs, sous-directeur de Crémo, à Fribourg et Armand Schweinegruber, sous-directeur des Laiteries Réunies, à Genève, attendent « une information rapide, complète et définitive ». Il faut absolument savoir, en particulier quelles sortes de fromages sont sans danger ; car tout reste si vague, actuellement que les consommateurs boudent même les pâtes molles sur lesquelles aucune listérie dangereuse n'a été trouvée.

En attendant des informations scientifiques plus précises - de nombreux fromages suisses et une cinquantaine de sortes importées sont soumises à examen -, l'inquiétude règne toujours chez les fabricants (plus de trente) et les affineurs (une douzaine) de la vallée de Joux et du pied du Jura vaudois, dont l'activité économique est paralysée, les affineurs ne seraient pas en mesure de supporter une nouvelle saison sans revenu. Leur seul travail ces derniers jours, a été de brûler (dans des usines d'incinérations) ou d'enterrer (dans des décharges contrôlées) près de deux cents tonnes de vacherin.

Inquiétude aussi sur le plan sanitaire : le quotidien lausannois « 24 Heures » annonçait que la listériose avait encore frappé quatre



fois dans le canton de Vaud depuis l'interdiction du vacherin, le 20 novembre. Deux personnes âgées souffrent de méningite et la vie de deux nouveau-nés est en danger. Le nombre élevé de cas de listériose enregistré depuis quelques années dans le canton de Vaud au service de microbiologie du CHUV à Lausanne, une expérience qui fait de lui le premier centre suisse et peut-être européen dans le dépistage médical de cette maladie.

### Les archives de Gustave Doret à l'Etat de Vaud

La presse a été informée, au château de Lutry, de la signature d'une convention entre la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et les descendants du compositeur Gustave Doret. Cette convention porte sur le don des importantes archives de Doret. De ces archives, notamment, sera tiré le livre-catalogue à paraître à l'occasion des cent-vingt-cinq ans de la naissance du compositeur.

Gustave Doret est né en 1866 et mort en 1943. Sa carrière musicale, extrêmement riche, l'a mené de Berlin, où il a travaillé notamment avec le célèbre violoniste Joseph Joachim, à Paris, où il fut entre autres l'élève de Jules Massenet puis, pendant trois ans, deuxième chef d'orchestre aux concerts d'Harcourt. C'est lui qui a dirigé la première exécution mondiale du « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Claude Debussy, en 1894, à la Société nationale.

En 1904, il est nommé premier chef à l'Opéra-Comique. Il dirigera au « Concertgebouw » d'Amsterdam en 1911 et 1912, puis à Londres et à Rome. Officier de la Légion d'Honneur en 1926, membre de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France en 1936, docteur honoris causa à Lausanne, bourgeois d'honneur à Lutry, Aigle et Mézières, Gustave Doret reste, pour les Vaudois, le compositeur des « Armaillis », créés en 1906 à l'Opéra-Comique, et surtout de la musique de deux fêtes des vigneron, à Vevey, en 1905 et 1925. Sans parler de ses musiques de scène pour le Théâtre du Jorat : « Aliénor », en 1910, repris en 1987 avec succès ; « Tell » en 1914 ; « La servante d'Evène » en 1937, reprise deux fois.

Doret a largement contribué à la formation du répertoire choral romand. On n'oubliera pas non plus sa contribution dans le domaine de la musicographie avec « Musique et musiciens » (1915), « Temps et contretemps », en 1942, entre autres.

Le catalogue de ses œuvres sera établi à partir des partitions éditées et à disposition dans le commerce et de celles déjà déposées à la Bibliothèque de Lausanne. Les partitions éditées à l'étranger, en France en particulier, pourront être trouvées par achat ou prêt interurbain. Les pièces appartenant à des particuliers ou des institutions feront l'objet de fac-similés. Elles seront repérées dans les collections telles qu'archives cantonales du Valais et vaudoises, de la Confrérie des

vignerons de Vevey, le Fonds Georges Haenni, à Sion, les archives du Théâtre du Jorat, la Bibliothèque nationale suisse, etc...

### Abbatiale de Payerne : une restauration de 60 ans

Plus de soixante ans de travaux de restauration viennent de prendre fin à l'abbatiale de Payerne. Pour la première fois, le public peut admirer la totalité du monument restauré, chef-d'œuvre de l'art roman en Suisse. L'abbatiale, qui représente le type le mieux conservé d'église clunisienne (XI<sup>e</sup> siècle), a retrouvé sa splendeur grâce au travail patient des quelques artisans qui s'y sont consacré depuis 1926.

Cette année-là en effet, une association privée décide de sauver le monument. Dénaturée par les multiples usages qui en avaient été faits depuis la Réforme, l'abbatiale restait méconnue des historiens, des amateurs d'art et des Payernois eux-mêmes. Sous le régime bernois, tandis qu'une bonne partie des bâtiments conventuels étaient démolis, l'église avait été transformée en grenier. Elle abrita par la suite une caserne, la prison du district, le local des pompiers et une salle de gymnastique.

La première étape des travaux permet de dégager les chapelles du chœur, mais il faut attendre 1942 pour que disparaissent les planchers qui formaient encore, dans la nef et les bas côtés, trois étages de cantonnements militaires. Lors des fouilles menées entre 1952 et 1963, on retrouve sous l'abbatiale les fondations d'une villa romaine et de la première église payernoise, où a été entermée la légendaire reine Berthe de Bourgogne. Dans une ultime étape, tout récemment, une exemplaire restauration des fresques du narthex (12<sup>e</sup> siècle) et d'une chapelle gothique a été menée à bien.

Durant toutes ces années, seuls quatre maçons ont procédé au nettoyage et au façonnage de la pierre, près d'Estavayer en calcaire jaune du Jura. Le premier d'entre eux a été le tailleur de pierre Rocco Grandi, qui a consacré sa vie à l'abbatiale. Au même rythme patient que leurs ancêtres bâtisseurs de cathédrales, ils ont redonné progressivement sa beauté au monument, en éliminant centimètre par centimètre les diverses couches de chaux recouvrant la construction polychrome, en remplaçant d'innombrables pierres ou en bouchant avec de discrets amalgames les nombreux trous percés lors de l'installation des planchers.

### Mariette Paschoud déboutée par le Tribunal fédéral

Le Tribunal fédéral (TF) a rejeté, en date du 29 octobre, le recours de l'enseignante lausannoise Mariette Paschoud contre le gouvernement vaudois, a annoncé le Conseil d'Etat. Celui-ci avait reproché à Mme Paschoud d'avoir violé le devoir de réserve des fonctionnaires en participant à Paris à une

conférence de presse du courant « révisionniste » qui nient l'existence des fours crématoires. La 2<sup>e</sup> cour de droit public du TF a confirmé cette interprétation du devoir de réserve, que l'enseignante contestait.

Pour le Conseil d'Etat vaudois, le soutien public que Mme Paschoud avait donné aux révisionnistes en participant à la fameuse conférence de presse de l'été 1986 était une violation caractérisée du devoir de réserve que stipule le statut vaudois des fonctionnaires. Mme Paschoud venait d'être nommée pour enseigner le français et l'histoire au gymnase lausannois de la Cité.

A la suite de cette affaire, l'enseignement de l'histoire lui avait été retiré. Il ne s'agissait pas d'une sanction disciplinaire, expliquait alors le Conseil d'Etat, mais d'un réaménagement administratif de son programme d'enseignement. Peu après, pour mettre fin au malaise dont continuait à souffrir l'établissement, Mme Paschoud avait été affectée, au sein du département de l'instruction publique, à d'autres tâches que l'enseignement.

### Naissance du Cercle vaudois de généalogie

La généalogie est au goût du jour en Suisse romande. Après la constitution d'un institut fribourgeois l'an dernier, c'est à Lausanne qu'a été officiellement constitué le Cercle vaudois de généalogie. 180 personnes de tous âges et conditions ont déjà manifesté leur intérêt pour les activités de cette nouvelle société, indique l'historien Pierre-Yves Favez, son promoteur.

Le cercle a l'intention de publier un bulletin de contact et d'échanges, ainsi qu'un guide pratique de la généalogie vaudoise. Il offrira aux généalogistes débutants une assistance technique, de même qu'il entretiendra des relations avec la Société suisse de généalogie et les deux autres sociétés cantonales romandes, celles de Neuchâtel et de Fribourg.

A plus long terme, on souhaite reprendre la publication d'études monographiques sur des familles vaudoises, ainsi que le faisait dans la première moitié du siècle la Société vaudoise de généalogie. Très active durant des décennies, cette société tomba peu à peu en léthargie et décida sa dissolution en 1980, alors qu'elle ne comptait plus qu'une trentaine de membres.

L'intérêt des Vaudois pour leurs racines n'avait pas disparu pour autant, comme l'a montré récemment l'émission « Histoires de familles » de la radio romande. De fait, indique M. Favez, c'est ce programme qui a suscité la constitution de l'institut fribourgeois et la renaissance d'un groupement vaudois.

### Les échanges économiques franco-suisse se multiplient

La collaboration transfrontalière entre la Suisse romande et les régions françaises voisines se renforce. Après la création, il y a



deux ans, du Marché franco-suisse, Bourse des affaires translémanique qui unit la Savoie et les cantons de Vaud et du Valais, c'est au tour d'une Bourse transjurassienne des affaires de voir le jour. La première a eu lieu le 4 novembre à Pontarlier, sous les auspices des associations patronales vaudoises et franc-comtoises.

Les « bourses des affaires » sont de brèves réunions (trois heures), au cours desquelles on stimule la rencontre des représentants d'entreprises industrielles, commerciales et de services qui ont à offrir leurs prestations ou qui cherchent de nouveaux partenaires en matière de capitaux, de sous-traitance, de produits ou de licences et brevets.

La première Bourse transjurassienne des affaires est organisée par l'Agence de développement et d'industrialisation et la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs, d'une part, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et l'Union vaudoise des associations commerciales, industrielles et des métiers, d'autre part.

Elle vient de consolider les contacts économiques des deux côtés du Jura. Déjà, une Conférence de coopération transjurassienne est en place, avec pour vocation d'intensifier les échanges par-dessus la frontière. Animée par les mêmes associations patronales, elle est parvenue à stimuler l'aménagement de l'axe routier Besançon-Vallorbe-Lausanne, à alléger les contrôles douaniers, à rapprocher les systèmes de formation technique pour faciliter le transfert de main-d'œuvre frontalière qualifiée.

#### Un chef et des tuiles pour le théâtre du Jorat

Le théâtre du Jorat de Mézières a un nouveau directeur en la personne de Jean Chollet, déjà directeur artistique du Théâtre du peuple dans les Vosges. Par ailleurs, 200 000 francs ont été récoltés depuis les représentations d'« Aliénor » en juin et le lancement de la campagne d'achat de tuiles symboliques pour refaire une jeunesse à la grande maison de bois de Mézières, en particulier remplacer la charpente et le toit. Voilà ce qui a été annoncé à Lausanne, par M. Yves Burnand, président de l'Association du Théâtre du Jorat.

Pour réparer complètement le théâtre et lui construire une annexe, il faut plus d'un million et demi de francs, et une souscription nationale a été lancée, a relevé M. Burnand. Jean Chollet se sent chez lui à Mézières : enfant du pays, directeur artistique d'un théâtre semblable à Bussang, riche d'une carrière théâtrale variée en Suisse romande et en France. Déjà metteur en scène d'« Aliénor » à Mézières, il s'entourera d'une équipe, notamment de quatre collaborateurs pour l'administration et la technique, le plateau, les costumes et décors. Il veut une structure solide face aux nombreuses inconduites de Mézières.

Pas de titre, encore, pour le prochain spectacle dramatique. M. Chollet a simplement précisé qu'il voulait susciter la création, élargir le public traditionnel. Quant à Mme Renée Auphan, directrice du Théâtre municipal de Lausanne, encouragée par le triomphe du « Couronnement de Poppée » l'an passé, elle a obtenu une collaboration régulière avec Mézières. Là, on connaît le titre pour juin 1988 : ce sera « Orphée » de Glück, dans une nouvelle production du Théâtre municipal de Lausanne. En 1989, nouvel opéra, dans la première quinzaine de septembre.

#### Le Prix du Livre vaudois à un ancien rédacteur en chef

Le Prix du Livre vaudois, d'un montant de 3 000 francs, a été décerné, pour l'année 1987, au Lausannois Jean-Georges Martin, pour l'ensemble de son œuvre, a annoncé l'Association vaudoise des écrivains.

Licencié es lettres et journaliste - il a été rédacteur en chef de « Pour tous » de 1946 à 1960 -, Jean-Georges Martin est âgé de 85 ans. Il est membre de l'Association vaudoise des écrivains, de la Société suisse des écrivains, de l'Association des écrivains de langue française et de la Société d'histoire de Suisse romande ; il a présidé la Société Paderewski.

Auteur de nombreux reportages, d'essais historiques et de contes pour la jeunesse, Jean-Georges Martin est avant tout poète. Parmi les recueils de vers et de prose poétique qu'il a publiés, citons « La Roue », « Nu », « Assis parmi les escargots », « Les uns pas comme les autres », « Le bal des jours perdus ». Le Prix du Livre vaudois lui sera remis à Morges en janvier 1988.

## canton de zurich

#### Ouverture de l'autoroute de Walenstadt

L'autoroute du Walensee a une longue histoire : en 1960, les Chambres fédérales avaient décidé de classer la route longeant le lac comme route nationale de troisième classe. Mais on a construit au nord et au sud des autoroutes venant déverser leur flot de véhicules dans ce goulet, provoquant des bouchons réputés pour être les pires de toute la Suisse. A la suite de l'intervention des cantons de Suisse orientale, le Conseil fédéral a accepté en 1976 de reclasser le trajet en autoroute première classe.

Tous les problèmes ne sont cependant pas résolus. Selon une étude de la police cantonale zurichoise, des bouchons encore plus longs que ceux de Walenstadt vont se produire au moins dix fois par année. L'ouverture complète de la N3 a provoqué un débat houleux au Grand conseil zurichois, les Verts et la gauche s'élevant contre les atteintes à

l'environnement qu'elle va provoquer, également dans les Grisons.

Dans le Prättigau, entre Davos et Landquart, le trafic risque en effet d'augmenter sensiblement, alors que ce tronçon est déjà le plus fréquenté du canton, estime le commandant de la police cantonale des Grisons Markus Reihart. Un autre point noir pourrait être la région de Flims, peu après Walenstadt. Une organisation écologiste des Grisons a d'ailleurs appelé le public à boycotter la nouvelle autoroute au profit du train.

#### Le saviez-vous ?

##### La maison de la Joconde vendue et les meubles mis aux enchères !

La maison rose où naquit en 1479 Monna Lisa, la célèbre Joconde de Léonard de Vinci, a été vendue, et ses meubles seront mis aux enchères dans dix jours à Florence, a-t-on appris dans les milieux artistiques toscans.

Située sur les collines de Vignamaggio, au sud de Florence, la villa a appartenu à la famille de Monna Lisa, les Gherardini, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Mais ceux-ci avaient des difficultés financières : dans sa déclaration fiscale en 1480, Antonio Gherardini parle de sa fille Lisa, « un an, sans aucune dot ».

Une pauvreté qui explique le mariage de la très belle Madonna Lisa, à seize ans, avec un homme sensiblement plus âgé qu'elle, et déjà deux fois veuf, Francesco del Giocondo. Passionné d'art, celui-ci devait demander à Léonard de Vinci, rapportent les chroniqueurs florentins, d'exécuter le portrait de sa femme - la Joconde (du nom de son mari) au sourire mystérieux, exposé au Louvre.

La villa des Gherardini devait par la suite changer de propriétaires, pour devenir la retraite d'un écrivain italien, Bino Samniatelli, qui y rassembla une collection de meubles, sculptures et tableaux avant de mourir en 1984. Les héritiers, en difficultés économiques comme les Gherardini en leur temps, ont vendu la villa à un amateur romain avant de mettre les collections aux enchères le 26 novembre.